

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 15 décembre 2023 à 19 heures

Présents : Mmes COINEAU Françoise, RANOUILLE Nadine, BROCHON Sylviane, BOYER Martine, Mrs FRANCOIS Philippe, LAVILLONNIERE Alain, LEFEBVRE Jean-Claude,

Absent excusé : Mr GAYOUT Rémi

Pouvoirs : Mr PIGEASSOU Philippe a donné pouvoir à Mme BOYER Martine

Mr KINTING Fabrice a donné pouvoir à Mme COINEAU Françoise

Absent : JIMENEZ Alexandre

Mme COINEAU Françoise est désignée secrétaire de séance

1. Approbation du compte rendu de la séance du 4 décembre 2023 :

Après lecture, le compte rendu de la séance du 4 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité sans modification.

Pour : 9

contre : 0

Abstention : 0

2. Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des ZAE nR)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la réunion du conseil municipal du 4 décembre 2023, il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

- Un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées par la Commune a été consultable du 5 au 15 décembre 2023 et complété au fur et à mesure des études et échanges avec le public,
- Une consultation par voie électronique a été mise en place sur le site <https://atd24.geomatika.fr> ainsi que sur le site de la commune,
- une consultation par voie électronique a été organisée du 5 au 15 décembre 2023 par le lien <https://www.perigord-limousin.fr/concertation-publique-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/>

Le Maire présente le bilan joint de cette concertation joint en annexe :

Après échanges, le Conseil Municipal :

- approuve le bilan de la concertation annexé à la présente et les suites données à cette concertation,
- arrête les propositions zones d'accélération telles que présentées et annexées à la présente,

- précise que la présente délibération sera transmise à la Communauté de Communes Périgord Limousin et à l'agence Technique Départementale
- précise que la présente délibération approuve la proposition de cartographie des zones d'accélération du territoire communale qui sera transmise au référent préfectoral dans le Département.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2 (Mme BOYER Martine et Mr PIGEASSOU Philippe)

Questions diverses :

- la boîte aux lettres de la poste située au lieudit « Jambe de banc » n'a plus d'activités, la poste propose de la déplacer ou de l'enlever.
- Mme Lemonnier a donné congé pour la location du local à côté de la Mairie à partir du 15 janvier 2024.
- Mr le Maire remercie les bénévoles et Françoise Coineau pour l'organisation de la journée du 13 décembre pour l'arbre de Noël réunissant les enfants et les aînés de la commune.
- Un point sur le stade de foot
- Mme Brochon a reçu Mme Tcheng pour mettre en place un marché hebdomadaire sur la commune à partir du mois de mars 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30
